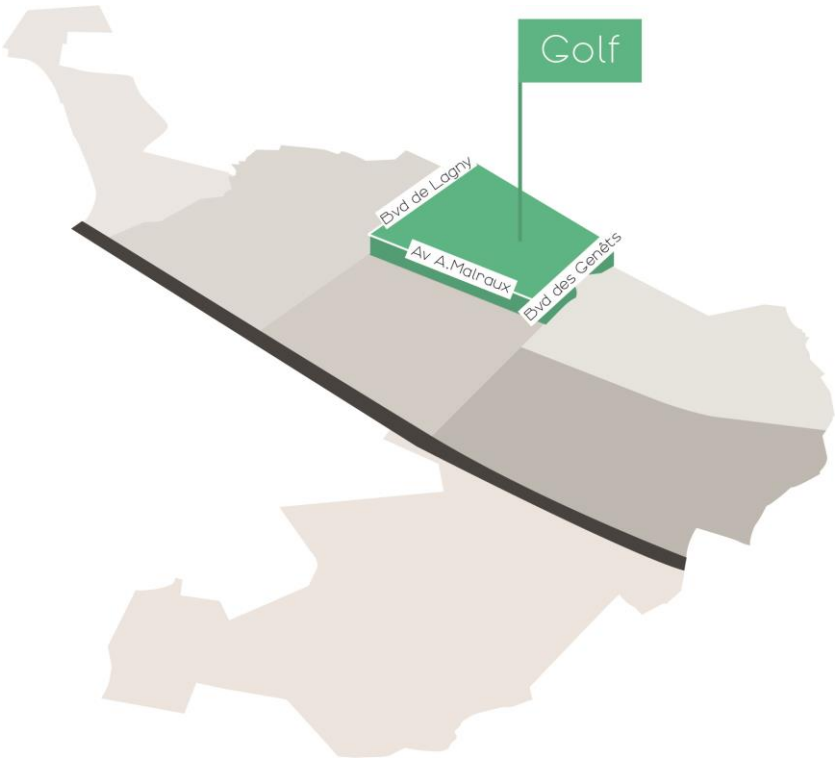


**Compte rendu de la réunion de comité de quartier du Golf et du Clos Saint-Georges**

**Réunion plénière du 2 février 2022**

**Etaient présents :**

- Marc Nougayrol – Maire-adjoint délégué aux espaces publics et aux grands projets
- Maeva Hiron – collaboratrice de cabinet
- Mario Principato – coordinateur des comités de quartiers
- Membres : Christine Aiguillon – Dominique Bijard – Hélène Gaugue – Christophe Lecarpentier – Enrique Mast – Isabelle Perrin – René Sebaoun – Jean-Marc Verleene (président du Comité de quartier du Golf du Clos Saint-Georges)

**Etaient excusés :**

- Membre : Alain Gaudard – Dominique Roujas – Xavier Sillan

**Ordre du jour :**

1- **Avancement des travaux sur l'Avenue du Clos Saint-Georges et actualisation du rétro planning**
2- **Projet « piste cyclable » : retour de la Mairie sur la proposition faite par le groupe de travail transversal mobilités et implication du Comité de quartier du Golf et du Clos Saint-Georges dans le processus de votation**
3- **Demande de précisions sur les conséquences du démarrage du chantier Bucolia sur l'environnement de la rue Etienne Ganneron (abattage des arbres, modification de la voirie, trottoirs, sortie du site…)**
4- **Groupes de travail transversaux : comment la Mairie voit l'articulation de ces groupes de travail et de ses services, pour quel objectif ?**
5- **Projet d'animation par quartier prévu en juin 2022**
6- **Présentation de la communication de la Mairie sur les actions des comités de quartiers**
7- **Divers : date de présentation de l'ouverture du Boulevard de Lagny**

**Préambule**

Le Président du Comité de quartier a souhaité faire une déclaration avant de dérouler l'ordre du jour : « La présence de Marc Nougayrol en visioconférence est appréciée pour nous permettre d'avancer sur les points qui concernent l'avenue du clos Saint Georges, le plan de mobilité et les travaux engagés sur l'ancien site de l'hôtel du golf. Toutefois Serge Sithisak, n'étant pas présent, aurait dû être remplacé par Alain Chilewski (en tant que référent quartier) pour pouvoir répondre aux questions concernant la Mairie, n'entrant pas dans la compétence de Marc Nougayrol. Les dates des réunions plénières étant fixées par la Mairie, les membres du comité de quartier du Golf et du Clos saint Georges souhaitent que le Maire adjoint délégué aux Comités de quartier ou le référent élu soient présents aux prochaines réunions plénières ».

## 1- Avancement des travaux sur l'Avenue du Clos Saint-Georges et actualisation du rétro planning

*<u>Information travaux :</u> préparation d'un arrêté*

Essences d'arbres :

| Chênes fastigiés | Copalmes d'Amérique fastigiés |
|---|---|
| | |

| Rosiers | Chamaecerasus |
|---|---|
| | |

Travaux :

- Aménagements des trottoirs et de voirie, de plantations et de rénovation de l'éclairage sur l'Avenue du Clos-Saint-Georges, entre la place du clos et le Boulevard des Genêts
- Démarrage par tronçons en commençant par la Place du Clos
- Arrêté global pour Colas, Saint-Germain Paysage, Lachaux et Citelium
- Stationnement interdit des 2 côtés de la chaussée suivant l'avancement des travaux // se feront par tronçon côtés pairs et impairs
- Accès aux riverains sera maintenu mais pourra se voir interdit lors des travaux des entrées charretières
- Circulation maintenue – se fera par ½ chaussée suivant l'avancement des travaux
- Travaux à proximité des groupes scolaires : la circulation sera alternée par « hommes trafic » sur les temps d'entrées et de sorties des écoles
- Déviation piétonne mise en place suivant l'avancement des travaux
- Circulation des bus et des collectes seront maintenues

*Retro planning :*

| | |
|---|---|
| 1<br>Saint-Germain Paysage | **A partir du 15 février :** fosses de plantations terrassements, évacuation, apport de terre amandée et mise en place du système anti racinaire (système pour ne pas endommager les réseaux).<br><br>**Avant le 30 mars :** plantation des arbres.<br><br>*Information : Nous attendons la date d'arrachage et de livraison des arbres en pépinière ce qui nous permettra de caller exactement la date de plantations*<br><br>**Jusqu'au 15 avril :** travaux de finitions engazonnement de la bande végétalisée. |

**2**

Colas

**1er mars – pour une durée de 6 à 8 semaines :** engagement des 2 phases sur la voirie et les trottoirs - sachant que la 2ème phase ne peut être engagée sur 2022 qu'à partir d'avril

***Question :*** *Faire l'engazonnement avant le terrassement ne va-t-il pas poser problème sur la mise en application des travaux ? Et comment va se passer la coordination Colas et Saint-Germain ?*

L'ordre entre le terrassement et l'engazonnement n'a pas d'importance dans la réalisation des aménagements, ce sont des professionnels qui ont l'habitude d'œuvrer dans ce sens et connaissent aussi les contraintes de chacun.

Colas est le maître d'ouvrage et va organiser l'ensemble de la coordination.

**3**

Citelium

**15 mars-15 avril :** nouveau délai pour l'installation des luminaires. Il y a 1 mois de retard sur l'ensemble du projet en raison des pénuries de certains composants électroniques.

**4**

Lachaux

**Automne :** plantation des rosiers et chamaecerasus – obligation d'attendre le foisonnement des anciens emplacements des arbres dessouchés – cela permet de voir si les racines ne sont pas encore vivaces

*Information : l'entreprise est spécialisée dans le fleurissement des villes.*

**2- Projet « piste cyclable » : retour de la Mairie sur la proposition faite par le groupe de travail transversal mobilités et implication du Comité de quartier du Golf et du Clos Saint-Georges dans le processus de votation**

Le Président précise : « Conformément au compte rendu de la réunion organisée avec Marc Nougayrol et Hervé Pilgrain le 17 décembre, le groupe de travail transversal Mobilité + comité du golf/clos saint Georges s'étaient engagés à travailler sur un projet « piste cyclable » auquel devait être associé un processus de votation. Le 15 janvier 2022 un projet a été présenté et validé en réunion interne par le groupe concerné. Début janvier nous devions avoir le retour de Monsieur le Maire et fin janvier avoir une réunion avec Marc Nougayrol pour valider la démarche engagée par les comités de quartier et se projeter sur la consultation des résidents ».

Réponse de Marc Nougayrol : « Lors de la réunion du 17 décembre 2021 trois scénarios avaient été présentés, les deux premiers scénarios, obligeant à des travaux trop importants sans garantie de résultat, n'ont été pas retenus. Seul le projet avec la création d'une chaussée à voie centrale est envisageable et a reçu l'accord de principe de Monsieur le Maire. »

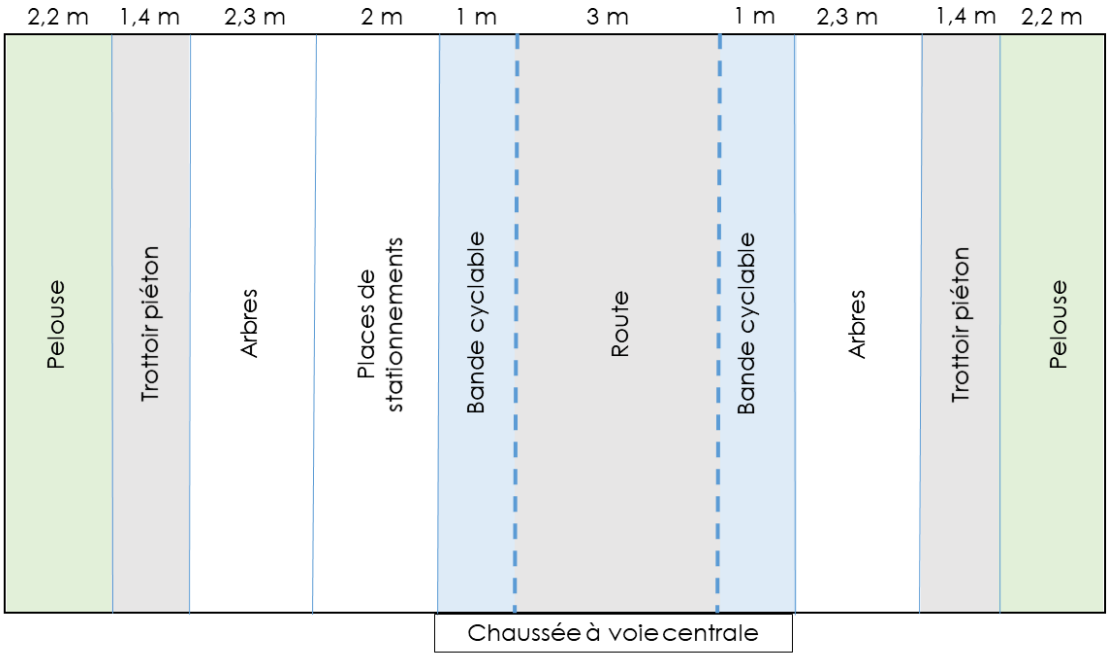

Le comité de quartier du Golf et du Clos Saint-Georges et les membres participant au « GTT mobilités » ont mis en place un système de votation et des éléments de communication pour présentation du projet de voies cyclables sur l'Avenue du Clos Saint-Georges.

L'aménagement de la voie cyclable sur l'Avenue du Clos Saint-Georges se fera sur toute la longueur, de la Place du Clos jusqu'au rond-point du groupe scolaire Louis Guibert.

***Question :*** *comment se fera la matérialisation des voies cyclables sur les ronds-points ?*

Il faut pouvoir faire la réunion de terrain pour étudier le tout. Il a été évoqué les ronds-points hollandais.

***Question :*** *avec ce système de stationnement, les camions pourront-ils stationner dans la rue ? Comment seront-ils contrôlés ?*

Il peut être envisagé d'élargir la voie de stationnement pour les ouvertures de portières en toute sécurité. Le stationnement des camions sera contrôlé par la police municipale.

***Question :*** *quand sera fait le marquage au sol ?*

Pour le moment, nous ne pouvons pas donner de date précise, c'est la société Aximum qui fait les marquages au sol, les actions seront faites en fonction de l'enveloppe budgétaire.

A programmer :

- Une réunion de terrain
- Une réunion en Mairie pour présentation des éléments de communications proposés par le GTT mobilités et le système de votation

**3- Demande de précisions sur les conséquences du démarrage du chantier Bucolia sur l'environnement de la rue Etienne Ganneron (abattage des arbres, modification de la voirie, trottoirs, sortie du site…)**

Le Président précise : « il est un fait que ce point a déjà soulevé à plusieurs reprises mais à ce jour les riverains aimeraient un engagement clair des entreprises concernées quant aux conséquences liées au chantier en particulier dans le secteur de la Rue Etienne Ganneron ».

Réponse de Marc Nougayrol : une réunion est prévue le 3 février 2022 avec le promoteur Bucolia.

EXISTANT : 2 SORTIES SUR L'AVENUE DU GOLF UNIQUEMENT ET AUCUNE EN FACE DE LA RUE ETIENNE GANNERON

Informations :

- Pour établir les entrées « bateau » des pavillons ainsi que les entrées de résidence, 10 arbres acacias seront abattus. Il a été demandé aux opérateurs de faire des propositions pour pallier à ces aménagements.
- Etablissement d'un plan d'accès au site par un seul passage (pas vers l'école du Clos // pas vers la Rue Etienne Ganneron).

- Air de lavage et de retournement des véhicules et engins sur le site directement // passage d'une balayeuse si dégradation.
- Avant le chantier : communication de proximité des constructeurs auprès des riverains (flyers, panneaux) // ouverture d'une ligne ou boite mail pour toute question, doléances.
- La Mairie va organiser une communication auprès du groupe scolaire, information et suivi sur les réseaux sociaux et le site web.
- Accès chantier : indication des horaires de l'école // hommes trafics aux horaires de sorties de l'école

**4- Groupes de travail transversaux : comment la Mairie voit l'articulation de ces groupes de travail et de ses services, pour quel objectif ?**

Le Président précise : « cette question s'adresse bien sûr à Marc Nougayrol mais aussi à Serge Sithisak. Le 1er exemple a déjà été abordé pour l'avenue du Clos, les réponses apportées ce soir vont dans le bon sens auquel, il faut ajouter le développement des mobilités douces sur l'ensemble de la commune. En introduction, un rapide résumé des réunions dans le cadre du plan local des mobilités (territoire).

- 14 octobre (représentants des communes : élus, acteurs du territoire…)

Thèmes imposés :

- Améliorer L'intermodalité modes lourds et réaliser des aménagements en faveur des bus
- Espaces publics et rééquilibrage du partage de la voirie en faveur des modes alternatifs
- Mobilités des entreprises (employés et biens)

- 20 octobre (tout public)

Une centaine de personnes ont participé, sous forme d'ateliers.

Une quinzaine de sujets ont été remontée avec, en particulier :

- Rupture dans les pistes cyclables (un grand consensus)
- Cohabitation vélo/piéton et autres véhicules sur les pistes cyclables

En synthèse le CR officiel fait ressortir des niveaux d'actions prioritaires, neutres et secondaires

Le Lundi 7 février 2022, je participe à la 2ème réunion de concertation du plan local de mobilités. Cette réunion au niveau du territoire abordera le développement à venir des mobilités douces à l'échéance de 2030.

Question pour la réunion plénière du Golf et du Clos saint Georges : Cette réunion au niveau du territoire n'était-t-elle pas l'occasion d'anticiper les points abordés en travaillant en amont la vision de la commune (réunion GTT mobilité /élus+ acteurs de la commune) ».

Marc Nougayrol : « Je suis disposé à échanger sur le sujet et plus particulièrement sur le développement des mobilités douces sur l'ensemble de la commune ».

Il a été proposé d'aborder ce thème en 2ème partie de la réunion qui doit être fixée pour la présentation du processus de votation envisagé pour la création d'une piste cyclable sur l'avenue du Clos saint Georges.

Le 2ème exemple concernait les incivilités. Les membres du comité souhaitaient connaître comment allait être traité ce sujet, quelles actions allaient pouvoir être menées en coordination avec les comités de quartier ? Avec le constat que l'état de la ville semblait se dégrader.

Réponse de Marc Nougayrol : « La Mairie a lancé un COPIL sur les incivilités, principalement sur les mauvais stationnements et/ou gênants, sur les dépôts de déchets en tout genre, sur les nuisances ». La Mairie va modifier des arrêtés pour permettre des verbalisations plus conséquentes. Aujourd'hui, il faut un état de flagrant délit pour pouvoir verbaliser une personne, avec la connaissance de son adresse.

Intervention de Mario Principato informant que ce sujet sera abordé dans la prochaine réunion des Présidents des comités de quartier le 5 février 2021.

**5- Projet d'animation par quartier prévu en juin 2022**

Le Président précise : « Lors de la réunion des Présidents des comités de quartier avec Monsieur le Maire, Monsieur Sithisak a annoncé que les comités pourront organiser une fête dans chaque quartier en juin 2022. Il est rappelé qu'à cette « fête », les comités de quartier et, en particulier le comité de quartier du Golf et du Clos Saint Georges, sera associée une réunion des résidents organisée par chaque comité de quartier. La partie animation sera partagée au sein du GTT Vivre ensemble afin de faire des propositions à la Mairie et avoir un budget en conséquence.

**6- Présentation de la communication de la Mairie sur les actions des comités de quartiers**

Le Président précise : « Pour ce point le comité du Golf et du Clos Saint Georges a souhaité avoir des précisions sur la position de la Mairie quant à sa communication sur les actions des comités de quartier  Comme cela a été acté à l'issue d'une réunion  avec Monsieur le Maire,  une instance communication a été constituée (au sein des comités de quartier) afin d'harmoniser le fonctionnement interne des comités de quartier, les actions des comités de quartier entre eux (en partie au sein des comités de quartier transversaux) et la communication avec les résidents.

Il est rappelé qu'une 1ère démarche a été engagée avec l'octroi d'une page dans le BussyMag (à partir du numéro de février 2022) pour pouvoir faire connaître mais, surtout montrer aux buxangeorgiens **le rôle actif des membres**

**des comités de quartier de leur intérêt en coordination, bien sûr, avec la Mairie**. Or dans le numéro du mois de février, si le Maire adjoint et le coordinateur ont introduit l'article avec un renvoi via un QR Code sur le site « vie de quartier », malheureusement sans préciser que ce QR Code permettait d'accéder à l'interview des 5 Présidents de comités de quartier sur leur mission. Cette publication, en deux parties distinctes, a été justifiée par l'octroi d'une page alors que deux pages nous avaient été promises (réunion des 5 Présidents avec Yann Dubosc le 5 janvier 2022). Ce manque de précision ne nous a pas permis de rester dans l'esprit de l'article. J'ai donc pris l'initiative d'envoyer la copie de l'article + la copie des interviews à tous les membres du comité du Golf et du Clos Saint Georges ».

Serge Sithisak n'étant pas présent aucune réponse satisfaisante n'a pu être formulée

### 7- Divers : date de présentation de l'ouverture du Boulevard de Lagny

Le projet d'ouverture du Boulevard de Lagny a été présenté aux responsables des établissements scolaires.

Les travaux se feront en 2 temps car certains aménagements ne peuvent être faits que lorsque les subventions sont reçues.

Présentation aux comités de quartiers 2ème ou 3ème semaine de mars.

**Prochaine réunion plénière : Mercredi 30 mars 2022**